



Toulouse le 19 avril 2016



Jeudi 28 avril

**Public / privé tous concernés,
Tous et Toutes mobilisé(e)s**

**Grève interprofessionnelle
Manifestation à 11h 00 place
Arnaud Bernard à Toulouse**

**Tous et Toutes ensemble on peut
gagner !!! Mobilisons-nous
et la loi travail ne passera pas !!!**

Le gouvernement maintient la loi travail malgré l'hostilité des salariés. Le gouvernement tente de diviser les acteurs du mouvement en faisant des annonces en direction de la jeunesse. Quelques mesures ont été annoncées sur notamment l'accompagnement des jeunes dans la période qui suit la fin des études. Ces mesures devraient coûter 500 millions d'euros par an. Les représentants des jeunes en mouvement ont bien compris que ces propositions ne changeaient en rien le contenu de la loi travail qui de toute façon s'appliquera aux jeunes travailleurs comme à tous.

Il est dans l'intérêt de tous de faire front commun contre la loi El Khomri portée par le gouvernement pour servir les intérêts du grand patronat et les marchés boursiers.

Attaquer les garanties collectives dans le secteur privé c'est conforter les mesures actuelles contre les fonctionnaires, les contractuels, les travailleurs précaires de la fonction publique et en préparer de nouvelles sur les 35 heures, le régime indemnitaire et le statut.

Tous les reculs initiés dans cette loi à propos du temps de travail seront transposés à terme dans la fonction publique :

12h/jour

La possibilité de fractionner le repos quotidien de 11h

Moyenne de 46h/semaine sur 16 semaines

Le forfait /jour pour les cadres

Moduler le temps de travail sur 3 ans

Cerise sur le gâteau : instauration d'un Compte Personnel d'Activité qui sera mis en place dans la fonction publique dès 2017 : véritable outil de contrôle où les droits collectifs sont transformés en droits individuels, où nous serons fichés de notre naissance à notre mort (diplôme, évaluation, formation, activités associatives...)

C'est la fin du statut de fonctionnaire !!!!!!!

Sans oublier la déréglementation de la médecine du travail, l'autorisation des travaux dangereux pour les apprentis à partir de 16 ans.....

NOUS VALONS MIEUX QUE CA !!!!!!

Ce qui se passe dans le pays indique une montée de la mobilisation sociale qui dépasse l'opposition à la loi travail

La mobilisation des « Nuits debout » dans de nombreuses villes de toutes tailles qui met en débat la convergence des luttes, les journées d'action du 9 mars et celle massive du 31 mars indique que les choses sont en train de bouger. La journée du 28 avril est programmée sur les vacances scolaires dans notre région ce qui peut avoir un effet sur la mobilisation. Cependant, Il faut se saisir de cette date pour maintenir la pression sur le gouvernement. La capacité de mobilisation des salariés du privé et du public est loin d'avoir atteint ses capacités maximales. Nous devons utiliser la journée du 28 avril pour préparer les mobilisations futures et mettre en débat dans les assemblées générales la nécessité d'entrer en grève de façon durable pour renforcer la rapport de force en faveur des salariés et faire reculer le gouvernement dans son projet de casse du code du travail et de généralisation de la précarité et des baisses de salaires à l'ensemble du monde du travail.